Le 21 novembre 2016

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour la période du 28 novembre au 18 décembre 2016

Madame la Ministre, Monsieur le Président Directeur Général,

Les organisations syndicales Solidaires-Météo, SNM-CGT et SNITM-FO déposent un préavis de grève valable du lundi28 novembre au dimanche 18 décembre 2016 (et nuits attenantes).

Lors de notre entrevue du 24 juin dernier, M. Mourlon, conseiller social du ministère, nous faisait savoir :
— que le COP 2017-2021 ne serait pas signé tant que le conflit persiste à Météo-France. Il va pourtant être soumis au CA du 25 novembre et un des projets scientifiquement des plus contestés l'automatisation de la base amont de prévision, continue ses travaux de démolition du savoir-faire de l'établissement
— que l'idée d'offrir du répit à Météo-France afin d'alléger la réduction des effectifs serait étudiée : la nouvelle trajectoire communiquée uniquement pour 2017 fait état d'une diminution de 60 emplois au lieu de 76, bien loin des enjeux de l'établissement et de la pyramide des âges du personnel
— qu'une étude du type « retours socio-économiques sur investissement dans la météorologie » serait engagée par le ministère. C'est le seul résultat tangible du conflit actuel, et il ne sera probablement pas disponible avant 2018…

A ce stade, les annonces communiquées par notre Direction Générale ne sont donc toujours pas à la hauteur des enjeux : à l'image du budget initial 2017 qui poursuit sa décroissance, l'avenir du service public de la météorologie nous parait compromis, avec un très fort risque que certaines de ses missions concernant la sécurité des personnes et des biens soient confiées au secteur privé.

Les organisations syndicales signataires réitèrent leurs revendications, particulièrement concernant :

- les moyens humains de l'établissement : nous revendiquons le recrutement sur concours externe permettant de remplacer chaque départ, afin de garantir en particulier le maintien des capacités des services opérationnels, de recherche, des services supports et des services administratifs, durant toute la durée du COP 2017 – 2021,
- les moyens budgétaires : nous dénonçons un financement insuffisant pour remplir toutes les missions fondamentales incombant à notre établissement, (expertise des données, entretien et suivi d'un précieux réseau RCE, formations scolaires, coopération européenne et internationale, recherche d'excellence, etc…). Nous revendiquons les moyens d'assurer toutes nos missions y compris celle des services dit « support »,
- l'implantation territoriale : nous revendiquons le maintien des Centres Météorologiques, avec des effectifs suffisants pour assurer expertise et conseil de proximité,
- les conditions de travail : nous revendiquons le respect des obligations légales de l'administration en terme de santé, sécurité et conditions de travail,
- les projets d'automatisations : nous revendiquons un arrêt immédiat des projets d'automatisation et la mise en place de groupes de travail pluri-disciplinaires,
- la reconnaissance légale de Météo-France comme prestataire unique pour les messages d'alertes météorologiques diffusés sur le territoire, et pour les prestations de conseil, d'étude, de prévision des phénomènes météorologiques et climatiques utilisés par les administrations françaises.

Pour l'ensemble de ces sujets, nous réitérons notre demande de rencontre entre vous, Madame la Ministre, et nos représentants du personnel formalisée par notre récent courrier. Les enjeux pour l'établissement et l'urgence du calendrier sont tels que nous ne pouvons difficilement nous contenter d'une n-ième réunion de conciliation réglementaire.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations respectueuses,

José Chevalier	Jérome Lartisant	François Giroux
Solidaires-Météo	SNITM/FO	SNM/CGT